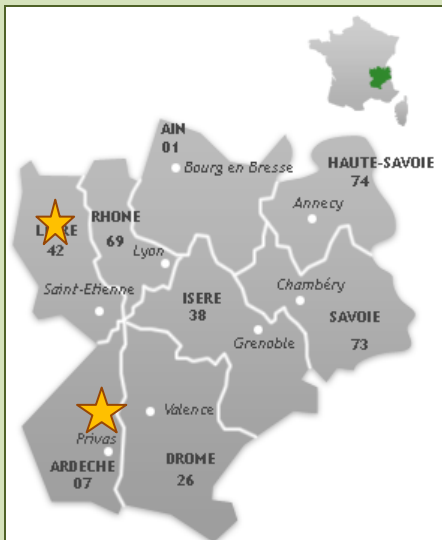


« MISE EN PLACE D'UN PORTAGE DE REPAS A DOMICILE »

## INFORMATIONS :

### Territoire concerné :

Communauté de Communes du Pays  
d'Astrée



### Maîtrise d'ouvrage :

CCAS de Boën

### Procédure Territoriale : aucune

### Contact :

Bruno Denis

MAISON DES SERVICES  
06 84 75 66 20 99  
[bdenis@wanadoo.fr](mailto:bdenis@wanadoo.fr)

## L'ACTION

### Descriptif

Mise en place d'un service de portage de repas en liaison froide pour répondre au besoin dans les communes non desservies par un tel service.

La production et le portage sont assurés par le Foyer de résidence de Boën. Les repas sont livrés tous les jours sauf le dimanche pour lequel un repas est fourni d'avance la veille.

Les bénéficiaires sont principalement les personnes âgées, les personnes momentanément en difficultés sociales (sans domiciles, logement d'urgence...) ayant des problèmes de santé (femmes enceintes, accidentés, maladie...), personnes handicapées, jeunes...

### Dimension collective

Le projet a été mis en place de manière collective de par la démarche participative adoptée lors des réunions et la création d'un groupe local de travail ouvert à la population et aux élus.

## CONTEXTE

### Problème à résoudre

L'absence de service de portage de repas à l'échelle de l'intercommunalité. Le portage en liaison chaude existant ne pouvait satisfaire la demande et plus spécialement celle de communes excentrées. Il y avait notamment 6 personnes qui faisaient appel à des prestataires extérieurs au territoire.

### Éléments du contexte ayant joué en faveur de l'action

- ✓ Démographique (un tiers de la population du territoire a plus de 65 ans).
- ✓ Implication des élus.
- ✓ Prise de conscience générale au sein des élus de l'intérêt de la mise en place du service.

## Les éléments ayant joué en sa défaveur

L'absence de projet de ce type à l'échelle de l'intercommunalité qui n'a pas la compétence pour les personnes âgées.

### ÉMERGENCE DU PROJET

#### Genèse du projet

L'initiative est venue de la Maison des Services des Monts du Forez et de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée.

#### Acteurs mobilisés

Il n'a pas été évident de trouver d'emblée un porteur de projet, c'est petit à petit, au fur et à mesure de la conduite des études que se sont dégagés des porteurs de projet potentiels (traiteurs, restaurateurs, maisons de retraites...). Au final, c'est le CCAS de Boën à travers le Foyer de résidence qui porte le projet.

- ✓ Le groupe local
- ✓ Le CFPPA de Roanne pour appuyer l'étude (questionnaires et traitement de l'information)
- ✓ Le CCAS de Boën
- ✓ Le foyer de résidence de Boën
- ✓ Autres opérateurs privés intervenant dans le secteur des services à la personne.

#### Convergence des acteurs

Elle a eu lieu grâce à l'animation du groupe local par l'agent de développement de la Maison des Services.

#### Processus de déclenchement

Avant la mise en place du projet, il y a eu la visite de 2 expériences de portage de repas mis en place sur d'autres territoires.

Une première, en liaison chaude mais qui ne nous convenait pas car les repas étaient préparés dans une école, les personnes âgées devant alors manger les même repas que les enfants.

Une autre en liaison froide où la production était assurée par la maison de retraite, donc avec des aliments adaptés aux personnes âgées, par contre, ils livraient les repas pour trois jours ce que nous ne souhaitions pas.

#### Phase préliminaire du projet

Il y a eu une phase de diagnostic d'une durée d'environ 4 mois avant la mise en place du projet.

Le travail s'est basé au départ sur la demande existante, à savoir les listes d'attentes pour le portage de l'Hôpital et des quelques prestataires privés et sur un travail réalisé par des étudiants mettant en évidence le besoin d'un service de ce type sur le territoire.

Puis, une enquête a été menée auprès des élus afin de savoir si il existait un quelconque service portage de repas sur leur commune et si ils avaient eu des demandes mais aussi pour avoir leur avis sur la manière dont ils imaginent un projet de ce type.

Dans le même temps, rencontre de tous les acteurs du territoire concerné de près ou de loin par le projet (médecins, infirmiers, conseillers généraux, traiteurs, aides à domicile...) pour savoir dans quelle mesure ils pouvaient intervenir.

Enfin, une enquête par questionnaire a été réalisée auprès des personnes âgées de plus de 65 ans pour déterminer les besoins.

Il n'y a pas eu d'apport d'ingénierie externe pour cette phase, des informations ont été glanées de ci de là auprès d'autres agents, de cuisiniers ayant déjà travaillé sur un portage de repas, de commerciaux...

### Phase de formalisation

La population n'a pas bénéficié directement d'une restitution des conclusions de la première phase mais il y a eu restitution auprès du groupe local, puis auprès des élus en conseil communautaire et en commission « personnes âgées » ou la population était invitée.

Cette phase de restitution n'a pas cependant mené à des modifications dans le projet.

## MISE EN ŒUVRE

### Les étapes

- ✓ Etape d'émergence du potentiel (premières prises de contact) = 1 mois.
- ✓ Etape de validation du potentiel (enquête élus) = 2 mois.
- ✓ Etape de construction de l'offre d'activité et de recherche du porteur de projet (questionnaires et mise en œuvre) = 5 mois.
- ✓ Service de portage de repas mis en place.

### Compétences mobilisées

Aucune

### Coût de l'action

- ✓ Dépenses d'investissement (scelleuse, caisson, armoire positive, armoire de refroidissement agrandissement de l'espace de stockage...): environ 15 000 euros.
- ✓ Fonctionnement en 2009 : 46 000 euros.
- ✓ Recettes en 2009 avec un repas à 7,25 euros pour le bénéficiaire : 40 000 euros.

La compensation entre recettes et dépense a été versée par le CCAS sur ses fonds propres, avec des subventions au fonctionnement (pour 2 ans) et à l'investissement tout de même.

## Les difficultés rencontrées

- ✓ Groupe de travail avec des habitants ou des élus ayant à un moment ou un autre un intérêt dans le choix du scénario choisi. Problème avec des acteurs « multi-casquettes ».
- ✓ Remobilisation des usagers car il s'est passé 5-6 mois entre l'enquête pour définir les besoins et la mise en place du service.
- ✓ Mise en place opérationnelle du projet (démarrage du service avec peu d'usagers / équilibre financier).

## Solutions apportées

- ✓ Choix collégial du scénario et vigilance sur la présence ou non de certaines personnes (ayant des fonctions dans des structures d'aide à la personne) lors des groupes locaux ;
- ✓ Relance téléphonique des usagers qui avaient dit vouloir bénéficier du service ;
- ✓ Période test du service (2 mois).

## RETOUR D'EXPERIENCE

### Résultats Actuels

- ✓ 800 repas produits et livrés par mois pour 34 personnes.
- ✓ 14 communes livrées sur la communauté de communes et une en dehors.
- ✓ 1 emploi créé au sein du foyer de résidence.

### Résultats attendus dans le futur

- ✓ Atteindre l'équilibre financier.
- ✓ Se servir de l'expérience du portage de repas pour travailler à la création d'un pôle de service aux seniors.

## Bilan de l'action

### Enseignements retirés

Prise de conscience qu'une multitude de services à la personne (notamment personnes âgées) ne sont pas rendus à ce jour : courses, prêt de livres, renouvellement ordonnance, médicaments pharmacie, déneigement des allées privées, portage de poubelles...

### Atteinte des objectifs

Les objectifs sont atteints.

### Effets inattendus

Une augmentation importante de la demande : la mise en place du service a créé le besoin. Il a fallu réagir au niveau de la production et du stockage (construction d'une réserve et adaptation des cuisines)

## TRANSFERABILITE

Cette action est facilement transférable mais reste très liée aux réalités inhérentes à chaque territoire.

L'important est de constituer un groupe local avec des élus et des personnes ou usagers du territoire et d'utiliser un questionnaire d'enquête qui permet de valider le besoin notamment auprès des élus.

### CE QU'IL FAUT RETENIR :

- ✓ Porté par un CCAS pour toutes les communes d'un territoire
- ✓ Mise en œuvre avec un groupe local de travail